EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLECOMTAL AVEYRON

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois le douze septembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 5 septembre 2023

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Joël FAU, M. David BASIRE, M. Roger TEYSSEDRE, M. Etienne ALBESPY, Mme Nawal BRACKELEER, Mme Marion COUTÉ et M. Jean-Pierre COUGOULE

Absentes et excusées : Mme Alice PACALET donne pouvoir à Mme Nawal BRACKELEER, Mme Emilie DALBIN

Secrétaire : Mme Nawal BRACKELEER a été nommée secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 25 juillet 2023

Compte rendu approuvé à la majorité.

Délibération n°012-211202981-20230912-20230912-318-DE : Élection d'un nouvel adjoint au maire suite à démission.

Délibération n°012-211202981-20230912-20230912-319-DE : Achat de terrains.

Délibération n°012-211202981-20230912-20230912-320-DE : Instauration d'un droit de préemption sur la commune de Mouret.

Questions diverses :

SMICTOM : Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2022 :
Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil municipal qu'il faut prendre connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Ce document est consultable sur le site internet du SMICTOM : https://smictom-nord-aveyron;fr/wp-content/uploads/2023/06/RPQS-2022.pdf (rubrique : SMICTOM/Publications/Rapport d'activités). Il sera mis à disposition sur le site internet de la Commune.
Monsieur le Maire donne lecture de ce rapport
Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Ouverture de l'Espace des Enfarinés :
Les 16 et 17 septembre pour les Journées Européennes du Patrimoines.
Lors de ces journées, le samedi après midi, Terre des enfarinés organisera une visite du village RDV à 14h devant la mairie et La chapelle de Servières sera ouverte de 15h00 à 18h00 par l'association des amis de Servières.
Le point accueil sera ouvert le samedi et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Entretien des extérieurs de la MAM :
Nous avons reçu un courrier de l'Association la MAM Ô Trésors demandant que l'entretien extérieur soit pris en charge par les emplois municipaux. Il va être envisagé la mise en place d'une bâche sur le talus. La partie engazonnée sera tondu en saison pars les employés municipaux.

Réunion avec les Présidents des Associations de : Villecomtal/Mouret/ Muret le Château/Pruines / St Félix/ Nauviale et Campuac pour le planning des animations de l'année 2023-2024 :
Une réunion est programmée le vendredi 29 septembre à 20h30 à la salle des fêtes de Villecomtal avec les Présidents de chaque association pour préparation le planning des animations de l'année 2023-2024.
M. Jean-Pierre COUGOULE, pilotera cette réunion.

Règlement intérieur de la salle des fêtes :
Validation concernant la mise à jour du règlement intérieur de la salle des fêtes et de la convention afférente.

Rallye de Marcillac 2024 :
Le rallye de Marcillac se déroulera les 22, 23 et 24 mars 2024. La spéciale Villecomtal (Contensouze) -le Grand Mas se déroulera le dimanche 24 mars 2024.

Marché estival :
Le dernier marché aura le mercredi 13 septembre, un courrier sera envoyé aux exposants pour les remerciées de leur participation.

Dénomination des voies : route de Senepjac
Après avis du conseil et considérant l'antériorité (adressage réalisé en 2019) et considérant que la différence avec les autres communes s'effectue sur le code postal, il est décidé de ne pas revoir la dénomination de la route de Sénepjac.